

Le **M**essenger Chablais

www.lemessenger.fr

LUGRIN
L'antenne relais inquiète les riverains P. 21

CHABLAIS
Pourquoi l'agriculture se meurt en vallée d'Aulps P. 9

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

JEUDI 29 JUILLET
21 h en l'église : **FRAXIIS MUSICA**

DIMANCHE 8 AOÛT
Exposition artisanale et concours de bucherons

www.lachapelle74.com OFFICE DE TOURISME
TÉL. 04 50 73 51 41



Malgré les promesses de la SNCF

Paris-Genève en 3 h : publicité mensongère

THONON-LES-BAINS
Marché : commerçants et forains cohabitent difficilement P. 15

CHABLAIS
Qui remplace les maires pendant leurs vacances P. 7

CHABLAIS
Leurs copains bronzent... eux travaillent !



La période estivale est synonyme de vacances pour la grande majorité des jeunes de la région, mais ils sont de plus en plus nombreux à faire le choix de travailler. Témoignages. P. 4

SCIEZ
Grande fiesta pour les 30 ans du port P. 11



La rénovation de la ligne du Haut-Bugey pour 310 millions d'euros n'offrira pas aux TGV les gains de temps annoncés. Pour les correspondances avec le Chablais, il faudra être très patient ! Page 3

LIQUIDATION TOTALE

HUIT. B CHAUSSEUR
3, square Aristide-Briand - THONON
Tél. 04 50 26 36 47

Jusqu'au 31 juillet 2010
DERNIERS JOURS*

10€ 50€ 20€ 30€

TOUTES LES GRANDES MARQUES
GEOX - CLARKS - PATAUGAS - KICKERS
ROCKPORT - SIOUX - ARCUS - STONEFLY
MOSQUITOS - MATIN D'ÉTÉ - Y. DESFARGE
X. DANAUD - VITULLI - SANCHE - HÖGL
SUPERGA - NORDIKA'S - PANAMA JACK
HELLER - MARCO - GARDENIA - MANAS etc.

*Selon étiquetage en magasin Selon autorisation préfectorale N° 04/2010

R 28174 - 0729 - F: 150€



Ce numéro du Messenger est composé de deux cahiers : un premier cahier Chablais de 40 pages et un second cahier Petites Annonces et Annonces Légales de 20 pages.

Visiter le Léman et ses affluents à coups de pagaie

Parmi les sports praticables sur le lac, le canoë kayak offre la possibilité de conjuguer balade et sport. Découverte de la base d'Evian.

Située en contrebas du lycée, la base de canoë appartient aux espaces MJC, ce qui ne l'empêche pas d'être affiliée à la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK). Entièrement refaite lors de la construction de l'internat du lycée terminée en juin 2002, la base dispose d'un bureau, d'une salle de réunion d'un vestiaire et d'une infirmerie. L'ensemble est accessible



Un groupe s'apprête à partir pour 2h de promenade en kayak.

aux handicapés. Le responsable Alain Madec est accompagné de 3 moniteurs diplômés.

L'équipe propose des activités toutes l'année, essentiellement sur le lac et la Dranse,

mais aussi plus loin jusqu'aux bassins de l'Île-de-la-Serre (01) ou de Saint-Pierre-de-Bœuf (38), ainsi qu'en intérieur l'hiver, où le club propose des exercices d'esquimautage (redresser l'embarcation chavirée sans en sortir) à la Cité de l'eau. Les déplacements sont réguliers, au moins une fois par semaine.

Tous les types de bateaux sont disponibles, des classiques kayaks de mer pour les longues balades aux kayaks plus modernes, plus courts et moins rapides pour faire du "rodéo" sur les vagues. La base accueille de nombreux groupes, les scolaires de la mi-mai à la mi-octobre (hors vacances), puis l'été les groupes de la MJC et du centre de loisirs.

EN BREF

Meillerie. Vide-greniers

Meillerie-Locum Mémoire du Léman organise un vide-greniers le 7 août de 7 heures à 17 heures sur le quai et place du restaurant du port. Pour les inscriptions, le numéro est le 06 33 10 27 84.

Neuvecelle. Carnet blanc

Le 16 juillet a été célébré le mariage de Jean-Didier Friteau et Stéphanie Philippe, domiciliés à Lyon. La quête effectuée à l'issue de la cérémonie a produit la somme de 31,50 euros au profit de l'association "Le club de l'amitié", de Neuvecelle.

Neuvecelle. Exposition

Neuvecelle Loisirs Culture propose de découvrir l'exposition "Lumière et transparence", de D'Jin, du 28 juillet au 11 août, tous les jours de 15 heures à 19 heures, salle d'animation, place de l'Eglise. Entrée libre.

Neuvecelle. Vide-greniers

Neuvecelle Loisirs Culture organise un vide-greniers, dimanche 1^{er} août. Il se déroulera sur la place de l'Eglise, de 8 h à 18 h. Il est réservé uniquement aux particuliers qui souhaitent vendre des objets personnels et usagers. Le coût est de 8 euros pour un emplacement de 3 x 3 mètres. Inscriptions auprès de NLC, au 04 50 70 13 36, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30.

LUGRIN

Des habitants craignent la nouvelle antenne relais

Sur les hauteurs de Lugrin, chemin du champ des Palins, une antenne relais pour les téléphones portables a été installée en 1998. Jusque-là, les habitants du secteur ne s'étaient pas spécialement émus de l'installation.

En juin dernier, pourtant, un panneau planté sur le terrain a attiré l'attention des riverains :

« Il s'agissait d'une déclaration de travaux pour une modification de l'antenne, rien de plus, rappelle une mère de famille voisine. Après avoir cherché à en savoir un petit peu plus, nous avons appris que de nouvelles antennes allaient être installées sur le pylône, mais personne n'avait été informé ! »

C'est donc avant tout pour informer la population qu'un collectif de riverains s'est créé. Ceux-ci entendent alerter la population sur les dangers potentiels d'habiter à proximité de telles antennes : « Dans certains pays on a limité la force des ondes et l'Union européenne demande à ce que ça ne dépasse pas 3 volts/mètre. La France

les autorise jusqu'à vingt fois plus ! »

Afin de faire un état des lieux de leur zone d'habitation, les membres du collectif ont invité un responsable de l'association nationale "Robin des toits", qui défend les populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunication sans fil. « Un professionnel est venu faire des mesures mi-juillet et a montré que cela dépassait largement les 3 V/m. »

« Si nous dépassons déjà la norme européenne avant la mise en service des nouvelles antennes, qu'est-ce que cela va donner quand elles fonctionneront ? », s'interrogent les habitants qui craignent pour leur santé et celle de leurs enfants.



Près de 100 familles vivent à proximité des antennes relais.

Le maire de Lugrin leur ayant répondu qu'il n'avait pas le pouvoir d'interdire l'installation, le propriétaire du terrain

où est installé le pylône ne voulant rien entendre, les riverains ont décidé d'intenter une action en justice. Ils entendent faire annuler l'installation des nouvelles antennes qui ont été accrochées sur le pylône début juillet.

« Nous nous battons évidemment pour notre santé, mais aussi parce qu'il est prouvé qu'une antenne relais dévalue les habitations de 15 à 50 % dans un rayon de 300 mètres », affirme le collectif qui espère, avec ces arguments, rallier d'autres habitants à sa cause.

EMMANUEL ROUXEL

Contact : collectifrcplugrin74@gmail.com

SAINT-GINGOLPH

Le projet de contournement ne fait pas que des heureux

Le contournement de Saint-Gingolph n'est encore sorti de terre qu'il fait déjà débat. Certains habitants de la commune, à l'image de Mickaël Persini, qui a l'intention de créer une association afin d'empêcher le projet de se faire, craignent une détérioration de l'environnement d'une part, et un déplacement du trafic de poids lourds d'autre part.

« C'est beau ici, c'est vert. Et moi et les personnes qui me soutiennent souhaitons que ça le reste, explique Michaël Persini. J'ai envie de pouvoir venir me promener ici avec ma fille, ce qui ne sera pas possible si une route coupe la forêt. Et puis si cette voie est créée, on va se retrouver avec une surpopulation de poids lourds très polluante. »

De son côté, Raymond Peray, maire de Saint-Gingolph, tient à faire remarquer en premier lieu que ce projet ne date pas d'hier : « Le contournement de Saint-Gingolph est dans l'air depuis longtemps, puisque l'emplacement pour faire la route est ré-



D'après Mickaël Persini, la déviation passerait en travers de cette route.

servé depuis 40 ans. Qui plus est, on a tout intégré au plan local d'urbanisme qui prévoit d'ailleurs une emprise 4 fois moindre que ce qui était prévu à l'origine. »

Il souligne également la nécessité de créer cet axe, et les efforts qui ont été réalisés des côtés français et suisses pour y parvenir : « Les deux conseils se sont réunis le 28 mai au château suisse, et ont voté à l'unanimité pour la réalisation de ce projet qui est nécessaire »

Pour le maire, « la route sera au mieux une "deux fois une voie" accompagnée de bandes d'arrêt d'urgence, mais rien de plus. Et ce sera un ouvrage semi-enterré, ce qui signifie que ce sera très discret. Quant à son utilité, elle permettra de soulager la circulation de poids lourds dans le centre-ville. »

Toutefois, Raymond Peray estime que ce projet n'est pas prêt de sortir de terre, les études n'en étant qu'à leur commencement.

JEAN-BAPTISTE CEDRON

Le Messenger
UNE EDITION : 63 €
Edition : Chablais Genevois
 Faucigny

L'Essor Savoyard : 63 €
Edition : Annecy
 Le Messenger 2 éditions : 92 €
 Le Messenger 3 éditions : 139 €
 Le Messenger + L'Essor : 92 €

Nom _____
Prénom _____
Adresse complète _____
Tél. _____ E-mail _____
Code postal _____
Commune _____

Règlement par : Chèque Carte bancaire
n° CB _____ expire fin _____
Date _____ Signature _____

A retourner à : LE MESSENGER/L'ESSOR, Abonnements - BP 102 - 74201 THONON-LES-BAINS CEDEX - 04 50 71 81 92

SIMPLIFIEZ-VOUS L'ABONNEMENT ! → + **APPEL GRATUIT N° Vert 0 800 436 829**